

PROCES VERBAL

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 21 JUIN 2023

Conformément aux dispositions combinées des articles L. 1411-5 et L. 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, est réunie ce jour la Commission d'Appel d'Offres.

Article L1414-2

Modifié par l'ordonnance N°2018-1074 du 26 novembre 2018 – art 6

Pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique, à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5. Toutefois, pour les marchés publics passés par les offices publics de l'habitat, la commission d'appel d'offres est régie par les dispositions du code de la construction et de l'habitation applicables aux commissions d'appel d'offres des organismes privés d'habitations à loyer modéré.

En cas d'urgence impérieuse, le marché public peut être attribué sans réunion préalable de la commission d'appel d'offres.

Les délibérations de la commission d'appel d'offres peuvent être organisées à distance dans les conditions de l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial.

Vu le rapport d'analyse en date du 16 juin 2023,

ORDRE DU JOUR

Attribution du marché public dénommé
« EXPERIMENTATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DE DECHETS
ALIMENTAIRES » :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - PERSONNES MEMBRES

NOM - PRENOM	QUALITE
VERICEL Pierre	Président
DUPIN Gilles	Titulaire
DENIS Christian	Titulaire
BERNE Didier	Titulaire
DESHAYES Sébastien	Titulaire
FLAMAND Robert	Titulaire
GUILLARME Christophe	Suppléant
COUBLE Simone	Suppléant
MONCELON Gérard	Suppléant
COASSY Bruno	Suppléant
DUBOIS Gérard	Suppléant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

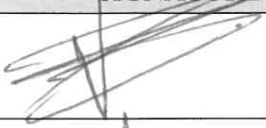





042-200065894-20230711-20230130507-DE

Accusé certifié exécutoire



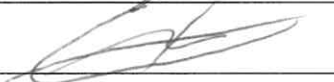

Réception par le préfet : 11/07/2023

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – MEMBRES PRESENTS

Etaient présents, ce jour, les membres ci-après rapportés de la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté de Communes de Forez-Est :

NOM - PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
VERICEL Pierre	Président	
BERNE Didier	Titulaire	
DENIS Christian	Titulaire	
DESHAYES Sébastien	Titulaire	
DUPIN Gilles	Titulaire	
FLAMAND Robert	Titulaire	
GUILLARME Christophe	Suppléant	
COUBLE Simone	Suppléant	
MONCELON Gérard	Suppléant	
COASSY Bruno	Suppléant	
DUBOIS Gérard	Suppléant	

Autres Personnes présentes :

NOM - PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Guillaume MENNESSON	Directeur Général des Services	
Guillaume CORTEY	Directeur du Pôle Environnement, Patrimoine et Espace public	
Jean-Marc HONORE	Responsable des Services Finances et Juridique	
Bénédicte NOYER	Service Juridique	

Monsieur Pierre VERICEL, Président de la Communauté de Communes de Forez-Est, invite les membres de la Commission à prendre siège, remercie les personnes présentes et vérifie la présence du quorum suffisant pour tenir la séance.

Il demande à Monsieur Guillaume CORTEY, Directeur du Pôle Environnement, Patrimoine et Espace Public de prendre parole et ce dernier rappelle l'historique de la procédure et du marché public considéré et l'objet de la présente Commission, à savoir l'Attribution du marché public dénommé « EXPERIMENTATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DE DECHETS ALIMENTAIRES ».

I. RAPPEL

1.1 - Objet du marché public

La présente consultation concerne : « **EXPERIMENTATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DE DECHETS ALIMENTAIRES** ».

1.2 - Etendue de la consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2161-2 à R 2161-5 du Code de la commande publique.

1.3 – Type et forme de contrat

Le présent marché est un marché de fournitures courantes et de services.

1.4 - Décomposition de la consultation

Le marché ne comprend pas de tranche ni de lot et ce pour des raisons techniques et financières.

1.5 - Durée - Délais d'exécution

Le présent marché est conclu pour une durée d'un an et trois mois à compter du 1^{er} octobre 2023.

1.6 - Conditions de participation des concurrents

Le marché sera conclu avec une entreprise seule ou avec un groupement d'entreprises.

Les opérateurs économiques ont la faculté de soumissionner sous forme de groupement solidaire ou conjoint conformément à l'article R.2142-20 du Code de la commande publique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230711-20230130507-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023

Les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur au moment de la remise des offres.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le présent marché plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

1.7 - Date de parution de la publicité

Plateforme www.loire.fr :

- Transmission le 02 mai 2023
- Publication le 04 mai 2023

BOAMP :

- Transmission le 02 mai 2023
- Publication le 05 mai 2023

JOUE :

- Transmission le 02 mai 2023
- Publication le 05 mai 2023

1.8 - Date et heure limites de réception

Le vendredi 02 juin 2023 à 12h00

1.9 - Date de l'ouverture des plis

Le vendredi 02 juin 2023 à 14h00

1.10 - Nombre d'offres déposées

4 plis dont 1 pli dématérialisé remplacé donc au total 3 plis.

II. EXPOSE

Monsieur Pierre VERICEL, Président de la Communauté de Communes de Forez-Est, demande à Monsieur Guillaume CORTEY, Directeur du Pôle Environnement, Patrimoine et Espace Public, d'explicitier les résultats de la consultation et de faire lecture du rapport d'analyse.

Ce dernier explicite les résultats de la consultation et fait lecture du rapport d'analyse.

III. EXAMEN DES CANDIDATURES

Il est explicité ici l'analyse des candidatures alors opérée.

Il a été reçu 3 candidatures.

La candidature de BM FAMILY est écartée en raison de l'absence de toutes les pièces de la candidature. Malgré une demande de précisions sur le dossier de candidature adressée à ce candidat sur la plateforme du profil acheteur, aucune réponse n'a été apportée dans les délais requis.

Conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse, la Commission d'Appel d'Offres reconnaît la recevabilité de 2 candidatures.

Résultat des votes :

Pour	Unanimité
Contre	-
Abstention	-

IV. EXAMEN DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Il est explicité ici l'analyse des offres alors opérée.

Il a été reçu 2 offres.

Conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse, la Commission d'Appel d'Offres reconnaît la recevabilité des 2 offres.

Résultat des votes :

Pour	Unanimité
Contre	-
Abstention	-

V. ETUDE DES OFFRES

Au regard des analyses opérées, il est proposé de retenir :

- l'offre de la Société BM ENVIRONNEMENT, dont le siège social est à SAINT AGATHE LA BOUTERESSE (Loire), 638 Route des Marceaux, pour un montant total estimatif (tel que résultant du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) de 189 985,80 € HT.

Résultat des votes :

Pour	Unanimité
Contre	-
Abstention	-

VI. DECISION

A l'issue de cette présentation, la Commission décide :







- d'attribuer le marché public Expérimentation de la collecte et du traitement de déchets alimentaires à la Société dénommée BM ENVIRONNEMENT, dont le siège social est à SAINT AGATHE LA BOUTERESSE (Loire), 638 Route des Marceaux, pour un montant total estimatif (tel que résultant du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) de 189 985,80 € HT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230711-20230130507-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023

NOM - PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
VERICEL Pierre	Président	
BERNE Didier	Titulaire	
DENIS Christian	Titulaire	
DESHAYES Sébastien	Titulaire	
DUPIN Gilles	Titulaire	
FLAMAND Robert	Titulaire	

**A FEURS (Loire),
Le 21 juin 2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230711-20230130507-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023